



**LA CORDEILLE**  
EXTERNAT SAINT JOSEPH

# RENTRÉE 2025

2229 Route de Faveyrolles  
83190 OLLIOULES

<https://www.esj-lacordeille.com>



**Lycée  
des  
métiers**

Service à la Personne  
Maintenance  
& Numérique



# Intermarché

S U P E R



## TOULON RODEILHAC

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 19h30  
Vendredi et samedi de 8h30 à 20h  
Le dimanche de 8h30 à 13h



[drive.intermarche.com](http://drive.intermarche.com)

**04 94 22 43 44**

77, rue Octave Teissier - 83200 Toulon Ouest



Mondial Relay  
Lockers 24/7



# SOMMAIRE

Édito.....	2
Règles de vie.....	4
Pastorale.....	6
APEL.....	8
Rentrée à l'école.....	10
Rentrée au collège.....	12
Les ateliers anglais et certifications.....	13
Rentrée au lycée général.....	14
Rentrée au lycée professionnel.....	16
Classes Préparatoires.....	18
Éducation Physique et Sportive.....	19
La Cordeille Formation.....	20
Services généraux.....	21
Restauration des élèves.....	23
Site internet.....	25
Transports scolaires.....	28
Structures de l'établissement.....	30



**NAUTECH**  
Shipyard Refit & Repair  
*Looking to the Future*

LA CIOTAT  
LA SEYNE SUR MER  
BORDEAUX  
ALPES MARITIMES  
ARC ANTILLAIS

www.nautech-group.com

46, Quai François Mitterrand - 13600 LA CIOTAT  
+ 33 (0) 495 053 060

**REMERCIEMENTS**

L'Externat Saint-Joseph à Ollioules remercie tous les annonceurs qui ont bien voulu participer à la publication de cette brochure

# ÉDITORIAL

## Chers élèves, chères familles,

C'est avec une grande joie et un enthousiasme renouvelé que nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire. Après un été d'engagement et de préparation, toutes nos équipes ont œuvré avec soin et dévouement pour que cette reprise se déroule dans les meilleures conditions possibles. Nous avons veillé à garantir un environnement propice à l'apprentissage, au bien-être et à la convivialité afin que chacun puisse débiter cette nouvelle année dans de bonnes dispositions.

Notre établissement accueille dans un cadre exceptionnel, une grande diversité de parcours éducatifs : des classes maternelles et élémentaires, un collège, deux lycées en voie générale et professionnelle, et enfin des classes préparatoires aux grandes écoles ainsi que des formations professionnalisantes BTS et Bachelor. Nous sommes fiers de pouvoir offrir à nos élèves un parcours riche, stimulant et adapté à leurs aspirations.

Cette année, notre thème, « Héritiers, artisans d'avenir », guidera notre réflexion et nos projets. Fidèles aux caractéristiques de l'éducation mariste, nous continuerons à voir grand, coller au réel, former la personne, être solidaires, avoir du cœur, susciter le respect et soigner l'ambiance.

Nous sommes impatients de retrouver nos élèves, pour partager avec eux de nouveaux projets et continuer à bâtir ensemble un avenir porteur de sens et d'engagement. Que cette année soit synonyme de réussite, de découvertes et de belles rencontres pour tous.

Bonne rentrée à tous et bienvenue à tous ceux qui nous rejoignent pour leur première rentrée à l'Externat Saint Joseph La Cordeille !

**Odile FERRANDI**  
Cheffe d'Établissement  
Premier Degré

**Christel LOUIS**  
Cheffe d'Établissement  
Coordinatrice



**AGENCES RICHARD**

Estimations à la vente offertes  
Location et gestion immobilière  
Ouest Var




Orpi

04.94.07.73.11

**Carrosserie ROBERT**  
Votre Carrosserie à La Seyne-sur-Mer / Six-fours



- Peinture & Carrosserie
- Réparations voiturette
- Pare-brise
- Rénovation optique de phares

**MOTRIO**

Inutile de se rendre dans un garage agréé !

04.94.74.51.14 - [contact@carrosserierobert.fr](mailto:contact@carrosserierobert.fr)  
51 avenue des Anciens Combattants d'Indochine 83 500 La Seyne sur Mer

**LES COLOS POUR LES 4/17 ANS**  
ÉTÉ - HIVER - PRINTEMPS

**5% DE REMISE POUR LES ÉLÈVES**  
HORS SÉJOURS LINGUISTIQUES

**CODE CORDEILLE25**

SÉJOURS MULTI-ACTIVITÉS  
SPORTIFS / LINGUISTIQUES  
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.



**SEJOURS SCOLAIRES**  
DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

**MER SKI ENVIRONNEMENT ET DÉCOUVERTE**

04 94 92 59 85

**Odel**  
WWW.ODEL.FR

**Albert Immobilier**  
TRANSACTION - GESTION - LOCATION

**2 AGENCES À VOTRE SERVICE :**

24, rue de la République  
83190 **OLLIOULES**  
04.98.00.29.19  
[contact@albert-immobilier.com](mailto:contact@albert-immobilier.com)

2, quai Marie Esménard  
83110 **SANARY/MER**  
04.94.74.50.50  
[sanary@albert-immobilier.com](mailto:sanary@albert-immobilier.com)




[www.albert-immobilier.com](http://www.albert-immobilier.com)

**gecop** depuis 1979  
édition et régie publicitaire

[www.gecop.com](http://www.gecop.com)

« ÉCOLOGIQUE & GRATUIT \* »

**TOUTE LA CHAÎNE GRAPHIQUE DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION**



- Plaquettes, chemises, catalogues
- Flyers, dépliants, affiches
- Papiers à en-tête, cartes de visite, cartes de vœux...
- Agendas, carnets de liaison, calendriers
- Livres de l'année
- Films institutionnels, reportages photos

02 40 71 06 06

\* Sous réserve d'acceptation du dossier.  
TOUS VOS DOCUMENTS SONT RÉALISÉS EN PAPIER RECYCLÉ & EN NUMÉRIQUE INTERACTIF

21 Bd Winston Churchill 44803 ST HERBLAIN • [gecop@gecop.com](mailto:gecop@gecop.com)

# RÈGLES DE VIE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour que chaque élève puisse vivre au mieux sa scolarité au sein de notre établissement scolaire, il est essentiel que tout le monde respecte des règles de vie essentielles.

Ces règles s'appliquent dès son arrivée, en effet, l'établissement commence bien en bordure de la départementale et englobe donc, notamment, la totalité du passage pour voitures et cars, et le parking.

L'établissement dispose d'un règlement intérieur et chaque unité pédagogique y intègre une annexe spécifique au cycle. Ce règlement est porté à la connaissance des familles et des élèves qui doivent le signer, dès le jour de la rentrée et s'engager à le respecter.

**Par ailleurs, la portée de nos orientations éducatives d'une part, les codes de vie de chaque unité pédagogique d'autre part, commencent aux abords de l'établissement.**

Sur l'ensemble de l'établissement, tout élève doit tenir compte des remarques que lui adresse l'un des membres de la communauté éducative. En cas de manquement, c'est la direction de cycle qui décidera des suites à donner, selon les réponses éducatives en vigueur dans l'unité pédagogique.

Chacune des personnes travaillant dans l'établissement – dans un service administratif ou d'entretien, les employés de la société de restauration, les enseignants et les éducateurs – quel que soit le niveau sur lequel elle exerce ses fonctions, FAIT PARTIE DE LA COMMUNAUTE ÉDUCATIVE.

A ce titre, non seulement, elle a un rôle à jouer à travers son travail, mais elle doit intervenir, y compris à l'entrée de l'établissement, si elle constate un problème de sécurité ou de comportement.

## TABAC ET SUBSTANCES ILLICITES :

L'usage du tabac dans les établissements scolaires a fait l'objet d'un texte de loi l'interdisant à toute personne, jeune ou adulte.

**IL EST DONC INTERDIT POUR TOUTE PERSONNE FAISANT OU NON PARTIE DE L'ÉTABLISSEMENT, DE FUMER SUR L'ENSEMBLE DU SITE EXTERNAT SAINT JOSEPH.**

Des sanctions importantes sont prises à l'encontre des personnes qui transgressent cette loi.

La consommation de **substances illicites** constituant un délit, la police est informée pour une première réponse d'ordre pénal. L'élève est mis à pied afin de préparer la réponse éducative à donner. Par ailleurs, la brigade canine est susceptible d'intervenir dans l'établissement si nécessaire, à tout moment de l'année.

## LE COMPORTEMENT, LA TENUE :

La toute première règle en matière de comportement est le devoir de chacun de respecter les biens d'autrui dont ceux appartenant à l'institution pour le service de la communauté, et surtout de respecter toutes les personnes (jeunes ou adultes) dans leur diversité et leur intégrité morale et physique.

Une tenue correcte est partout exigée. C'est une question de respect des autres mais aussi de soi.

Chacun devra éviter toute excentricité et toute provocation dans son comportement et dans sa tenue y compris vestimentaire dès l'accès (sortie des bus, parkings) et à l'intérieur de l'établissement. Les personnes qui ne respecteront pas cette consigne se verront interdire l'accès en cours comme première réponse éducative.

## ÉCO-CITOYENNETÉ :

L'établissement inscrit dans la démarche de développement durable continue ses actions d'information et de prévention auprès des élèves. Chacun de nous est heureux et chanceux d'arriver tous les matins dans cet environnement magnifique et privilégié et il appartient à chacun de le préserver par un comportement éco-citoyen. Une attention toute particulière mérite d'être portée par les consommateurs de repas tirés du sac aux abords de l'établissement chaque jour.

## ACCUEIL DES ÉLÈVES, ARRIVÉES, DÉPARTS :

À l'École, au Collège, aux Lycées, nous disposons des structures nécessaires pour l'accueil des élèves dès leur arrivée le matin avant la première heure de cours de l'emploi du temps de chaque journée, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Aussi nous demandons aux élèves et à leurs parents de noter que **dès son arrivée aux abords de l'établissement, chaque élève doit se rendre immédiatement sur la cour de son secteur, même s'il est en avance.** Aucun élève ne doit donc rester aux abords de l'établissement, ni sur le parking, ni le long des chemins qui conduisent aux différents cycles. En ce qui concerne la sortie du soir : nous demandons aux élèves et à leurs parents de noter que les élèves ne doivent quitter leur cycle qu'à l'heure prévue pour leur propre départ par le moyen autorisé.

## CIRCULATION DANS LA PROPRIÉTÉ :

Les parents, qui restent les premiers éducateurs de leurs enfants, doivent être conscients de l'importance de l'exemple qu'ils leur donnent et doivent donc suivre les remarques éventuelles faites par le personnel chargé de la surveillance, en particulier lorsqu'ils attendent sur le parking ou bien lorsqu'ils sont au volant de leur voiture.

D'autre part nous rappelons que les règles de civisme, de sécurité routière et du code de la route sont exigibles sur le site de l'Établissement. Les services de police sont habilités à verbaliser en cas de besoin.

## CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RÉSEAUX ET DES SERVICES MULTIMÉDIA

Cette charte, élaborée à la demande du Ministère de l'Education nationale, a pour objectif de protéger, sensibiliser et responsabiliser tous les utilisateurs face à l'usage de l'outil informatique à l'Externat Saint Joseph.

Elle s'applique à tout utilisateur, membre du personnel ou élève, accédant aux postes informatiques de l'ensemble scolaire.

Elle précise les droits et les obligations que l'établissement et les utilisateurs s'engagent à respecter dans le cadre juridique en vigueur :

### 1. LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX

Chacun peut avoir accès à Internet, en complément des fonds documentaires disponibles dans l'établissement.

Pour les élèves, cet accès n'est autorisé qu'en présence d'un adulte et fait l'objet d'une identification.

L'utilisation d'Internet doit répondre à un but pédagogique et/ou éducatif.

Chaque élève a droit à la confidentialité dans le cadre de la messagerie mais s'engage à respecter les différents principes énoncés.

La production de documents sur Internet est possible dans le respect de la législation en vigueur.

Les élèves qui créent des pages Internet deviennent propriétaires de celles-ci et de leur contenu (si celui-ci a été trouvé sur d'autres sites : toujours citer les sources).

Si ces pages sont placées sur le site de l'établissement, elles deviennent alors la propriété de ce dernier.

Toute diffusion de photos ou autres informations à caractère confidentiel sur le réseau doit faire l'objet d'une autorisation signée par l'élève majeur ou les parents des élèves mineurs.

### 2. AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS

Chacun doit exercer un esprit critique face aux informations proposées sur les sites consultés.

Les sources des documents utilisés doivent être citées (adresses Internet).

Toujours demander une autorisation à l'auteur d'un site pour recopier et utiliser tout ou partie des informations contenues sur son site.

Chacun s'engage à utiliser un langage correct et décent pour s'exprimer.

Sont interdits et pénalement sanctionnés :

- la diffamation, l'injure, l'atteinte à la vie privée d'autrui,
- la consultation de sites pédophiles, pornographiques, néo-nazis, racistes, homophobes...
- le non-respect de la propriété intellectuelle (reproduction de documents soumis à copyright et non libres de droit, copies de logiciels commerciaux, contrefaçon).

L'établissement s'emploie à mettre à disposition un matériel informatique adéquat, limitant l'accès Internet à l'aide d'un pare-feu.

L'utilisateur s'engage :

- à respecter les consignes d'utilisation affichées dans les salles,
- à ne pas modifier la configuration des machines, ni tenter des réparations personnelles en cas de problème,
- à ne pas lire, modifier, effacer d'autres fichiers que les siens propres,
- à ne faire aucun téléchargement sans autorisation,
- à ne pas lancer d'impressions sans autorisation.

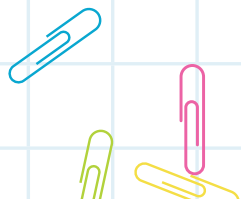
Internet ne doit pas être utilisé à des fins pécuniaires.

Le nom et l'adresse de l'établissement ne doivent pas être utilisés à des fins illégales.

### 3. CONTROLES / SANCTIONS

L'établissement opère un droit de regard sur les sites consultés et sur la mise en ligne des pages créées sur son site.

La charte ne se substitue pas au règlement intérieur. Le non-respect des principes établis par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services, et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur.



# LA PASTORALE

Pour nous, chrétiens, tout être humain, créé à l'image de Dieu, a une valeur infinie. Il porte en lui des forces insoupçonnées de désir, d'intelligence et de cœur pour construire sa vie et s'ouvrir aux autres. La « Pastorale » peut se comprendre ainsi : permettre à l'enfant, au jeune, de développer tout ce qu'il porte en lui, comme élève en apprenant, comme citoyen en se formant à la vie collective, comme être spirituel en cherchant le sens de sa vie, et ainsi de trouver sa place dans le devenir du monde. Chacun dans l'établissement cherche à favoriser cet éveil dans les pédagogies mises en œuvre, les propositions faites au fil de l'année et les attitudes éducatives.

Établissement Catholique d'enseignement, l'Externat Saint Joseph est soutenu par la congrégation des Pères Maristes. Il est animé par la spiritualité d'éducation qu'il a héritée d'elle et que portent maintenant les laïcs au sein de l'école. C'est au Chef d'Établissement que le Provincial (le responsable) des Maristes, en communion avec l'Évêque, délègue la responsabilité pastorale. L'évangile est notre référence. Tous, adultes et jeunes, sont invités à en vivre les valeurs dans tous les domaines de la vie scolaire.

Nous proposons aussi un chemin de vie chrétienne à tous les âges par des enseignements, des rencontres, des célébrations et des temps forts adaptés. Pour permettre à chacun de grandir dans sa Foi, une équipe de permanents, d'animateurs bénévoles et de Pères Maristes travaille en relation avec les enseignants et les éducateurs. Cette équipe est composée de Mesdames Sybille MARTIN et Sandrine BOUDARENE pour l'école primaire, Isabelle RABIAN, Marie ANDRIEU-CLAQUIN, Brigitte ARCÉ au collège et aux lycées, les Pères maristes qui nous accompagnent : Bernard THOMASSET, Constant AMOUSSOUGA et Rafael RAMILA sur l'ensemble de l'établissement. Madame Isabelle RABIAN assure la coordination de l'équipe pastorale.

Nous cherchons enfin à travailler et à développer des propositions communes avec les deux autres établissements maristes de l'aire toulonnaise : l'Institution Sainte Marie à La Seyne-sur-Mer et le Cours Fénelon à Toulon.

## LES PROPOSITIONS DE L'AUMÔNERIE

### A L'École

Pendant le temps scolaire, tous les enfants suivent un temps régulier de catéchèse ou d'éveil à la foi qui s'inscrit dans le projet d'établissement.

### Eveil à la Foi

Pour les enfants de maternelle, du CP et du CE1. Il s'agit d'éveiller les enfants à la vie spirituelle et de leur donner du goût à la rencontre avec Jésus (Sybille MARTIN).

### Catéchèse

Enseignement religieux catholique pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 (Sandrine BOUDARENE).

### Les Sacrements

Les enfants de l'école primaire, à partir du CE2, peuvent se préparer à recevoir le baptême. Il suffit, avec l'accord des deux parents, d'en faire la demande aux responsables de niveau. La première communion est proposée dans les mêmes conditions aux enfants catéchisés en CM1 et CM2. Les préparations aux sacrements se déroulent en dehors des heures scolaires.







### Au Collège

#### Les Sixièmes

Une heure de pastorale hebdomadaire pour tous les élèves, répartie en culture religieuse et aumônerie en alternance une semaine sur deux. (Isabelle RABIAN).

#### Les Cinquièmes

Une heure de culture religieuse obligatoire et une heure d'aumônerie pour les élèves qui le souhaitent en alternance une semaine sur deux. (Marie ANDRIEU-CLAQUIN).

#### Les Quatrièmes

Aumônerie pour les élèves qui le souhaitent, une heure par semaine. Des projets d'actions éducatives (conférences, débats, ateliers, actions de solidarité) sont réalisés avec tous les élèves sur les registres éthique et spirituel en partenariat avec des associations. (Marie ANDRIEU-CLAQUIN).

#### Les Troisièmes

Aumônerie pour les élèves qui le souhaitent, une heure par semaine. (Brigitte ARCÉ).

#### Les sacrements

Les collégiens peuvent se préparer tout au long de leur scolarité au collège afin de recevoir les sacrements de Baptême ou/et de première Communion.

La Confirmation est proposée en 6ème aux jeunes qui ont suivi un parcours de quatre années de catéchèse et reçu le sacrement de première Communion.

Le sacrement de Confirmation est également proposé en 3ème.

### Aux Lycées

#### Sur le temps de midi

Un temps d'aumônerie hebdomadaire avec des propositions diverses : débats, « Café Pasto », partage d'Évangile, célébration à la chapelle du LG ;

**Des temps de formation humaine et spirituelle pour tous**, sur un thème choisi.

#### Les sacrements

Tous les sacrements peuvent être préparés, sur demande et en lien avec l'animatrice en pastorale et les prêtres accompagnateurs.

#### Des temps forts

- Participation aux rencontres de Taizé la première semaine des vacances d'hiver.

La communauté de Taizé est œcuménique et accueille de nombreux jeunes du monde entier pour un temps de ressourcement, prière, partage...

- Sorties dans de beaux lieux spirituels. Pèlerinage à Lourdes.

- Retraite de préparation au sacrement de confirmation.

#### Documentation religieuse

Au collège, près de la salle d'aumônerie des 6èmes, existe une documentation religieuse. Vous y trouverez nombre de revues et d'ouvrages sur les thèmes de la Vie Spirituelle, de la Bible ou de toutes autres questions religieuses. N'hésitez pas à venir la visiter !



### Invitation

À l'occasion de la fête du Saint Nom de Marie, fête patronale des maristes, une messe se déroulera le dimanche 21 septembre 2025 à 10h à l'Institution Sainte Marie, 1 place Germain Loro à La Seyne sur mer. Vous êtes tous invités à y participer.



ENVIE DE VOUS INVESTIR ?  
PRÉSENTEZ VOTRE CANDIDATURE !  
VOUS AVEZ PEUR DE MANQUER DE  
TEMPS ?  
DEVENEZ PARENTS COUP DE POUCE !



apel@esj-lacordeille.com facebook.com/apelesj

## TROMBINOSCOPE



APEL  
LA CORDEILLE



MARC  
BRUNETTO  
Vice-Président



MARIE  
RENAUDIE  
Trésorière



LIONEL  
BRUNEAU  
Secrétaire



FLORENCE  
GIRAUDON  
Présidente



VÉRONIQUE  
BRECHOT MARCON  
Vice secrétaire



MELANIE  
LEON MILLET  
Vice-  
Présidente



FANNY  
ALVAREZ  
Vice-  
secrétaire



MORGAN  
PFLIEGER  
Vice-trésorière



JULIETTE  
CHEVRON



LAURE  
CABRITA



BEATRICE  
GANCI



FRANCE  
HEUSCH



ANTONIA  
CELMA



NATHALIE  
MACKAIN



- Un budget propre provenant des adhésions et subventions
- Financement de projets, matériels et animations
- Participation aux conseils de cycles, d'établissement, de l'OGEC, relations PACO
- Porte voix des parents de l'établissement
- Réseau des APEL (départemental, académique, national)



(4)

## Quelques projets et animations menés en 2024/2025 :

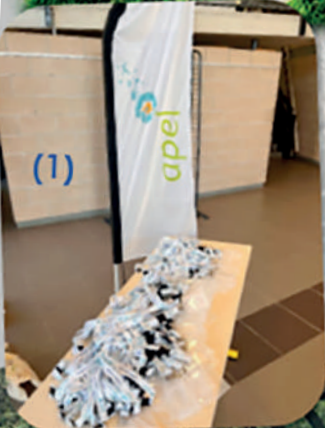
- Achat et distribution de porte-badge aux collégiens (1)
- Fête de la Science (primaire, collège, lycées) (2)
- Accueil du Cross au collège
- Animations de Noël pour les élèves à la cantine
- Opération Sapins de Noël et Marché de Noël
- Forum des métiers (3)
- Chasse aux œufs et chasse au trésor à Pâques en Primaire (4)
- Défi « journée sans écran » avec animations et jeux (Lycée Professionnel) (5)
- Participation au financement de projets pédagogiques ou de matériel :
  - Matériel de sport au Lycée professionnel
  - Théâtre sur la Parole Non Violente au Lycée Général
  - Photobooth et déco pour les bals des 3<sup>e</sup> et des Terminales (6)
  - Cadeaux pour des concours de dessin, etc...



(3)



Nous remercions tous les parents qui ont donné de leur temps afin de nous aider dans nos missions.



(1)



(5)



(2)



(6)

# LA RENTRÉE À L'ÉCOLE

## À L'ÉCOLE MATERNELLE :

### Petite Section de Maternelle

- Seuls les enfants dont le nom de famille commence par une lettre entre **A et G** compris, rentrent le **lundi 1<sup>er</sup> septembre à 8h45** pour la journée.
- Seuls les enfants dont le nom de famille commence par une lettre entre **H et Z** compris, rentrent le **mardi 2 septembre à 8h45** pour la journée.

Tous les enfants de PSM seront présents le **jeudi 4 septembre à 8h20**.

### Moyenne Section et Grande Section de Maternelle

- Le lundi 1<sup>er</sup> septembre à **8h45**.

### Horaires

#### Rentrée :

Matin : 8h20

Après-midi : 13h15

#### sortie :

Matin : 11h30

Après-midi : 16h20

## À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

La rentrée aura lieu :

- Le lundi 1<sup>er</sup> septembre à **8h30** pour les **CE2, CM1 et CM2**.
- Le lundi 1<sup>er</sup> septembre à **9h** pour les **CP et CE1**.

**Les listes des classes seront envoyées par mail, le vendredi 29 août.**

**Aucun changement de classe ne sera possible.**

**L'accueil des élèves se fera directement dans chaque classe.**

La restauration, la garderie et l'étude fonctionnent dès le 1<sup>er</sup> jour de classe pour tous les enfants.

### Horaires

#### Rentrée :

Matin : Première sonnerie 8h10, rentrée définitive 8h20.

Après-midi : Première sonnerie 13h05, rentrée définitive 13h15.

#### Sortie :

Matin : 11h30

Après-midi : 16h20

### RYTHMES SCOLAIRES - ACCÈS À L'ÉCOLE

**Les élèves ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.**

L'accès à l'école se fait par l'entrée principale de l'établissement sur les plages horaires suivantes 7h30 - 8h20 (le matin), 11h25 - 11h35, 13h05 - 13h15 (temps méridien) et 16h15 - 18h (l'après-midi).

Seuls les parents des élèves de Maternelle peuvent accompagner leur enfant jusqu'au bâtiment de la Maternelle, le matin. Pour la sortie des classes, tous les parents sont autorisés à entrer dans l'établissement. Les enfants externes sont récupérés dans l'enceinte de l'école.

Les parents doivent impérativement présenter le badge remis au début de l'année scolaire.

### ACCUEIL Maternelle et Élémentaire

Un accueil est mis en place à partir de **7h30**, le matin et le soir jusqu'à **17h**.

L'accueil du matin et du soir est organisé pour venir en aide à certains parents qui seraient susceptibles, **à cause de leurs activités professionnelles**, de laisser leur(s) enfant(s) plus tôt ou de venir les rechercher après l'heure de sortie officielle.



## DATES DES RÉUNIONS DE CLASSE

Ces dates seront précisées dans la circulaire de rentrée.

## ÉTUDE - GARDERIE

En Maternelle, une garderie est proposée de **17h à 18h, les lundis, mardis, jeudis, et vendredis**. À l'école des séances d'étude surveillées et dirigées sont organisées de **17h à 18h, les lundis, mardis, jeudis, vendredis**.

Toute heure commencée est due.

## Deux options possibles :

- Option 4 soirs : 18€ / semaine.
- Option unitaire : 6€ / soir.

## RESTAURATION

Seuls les repas consommés sont facturés.  
Voir rubrique «Restauration» sur le site de l'établissement.

## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

A la suite de la réorganisation du temps scolaire demandée par le ministère de l'Education Nationale, des Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées à vos enfants à raison d'**une heure par semaine**.

De plus amples explications vous seront données lors des réunions de rentrée Parents-Enseignants.

## PHOTO DE CLASSE

Les photos scolaires des enfants auront lieu les 09 et 10 octobre 2025. Chaque famille recevra une photo de la classe et un portrait de son enfant. Le coût est compris dans les frais d'inscription.

## VÊTEMENTS

Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. Dans le cas contraire les vêtements trouvés et non récupérés seront donnés chaque fin de trimestre au Secours Catholique.

## LIVRES

Les livres sont fournis par l'APEL à partir des classes de CP jusqu'au CM2 après paiement d'une caution de 60 € (par chèque à l'ordre de l'APEL) **à remettre le jour de la rentrée à l'enseignant(e)**. Une partie des fichiers Élèves est financée par l'ATEC.

## FOURNITURES SCOLAIRES

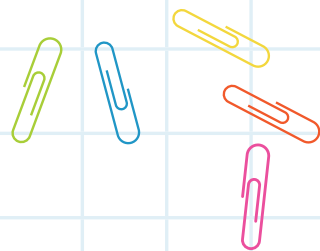
L'établissement se charge d'acheter les fournitures scolaires nécessaires à chaque classe. Leur montant sera porté sur la première facture.  
Une liste complémentaire est demandée par classe. Merci d'en prendre connaissance sur le site de l'école.

## CARTABLES

Les cartables à roulettes sont interdits par mesure de sécurité.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un exemplaire du règlement intérieur sera disponible sur le compte Ecole Directe. Il devra être signé numériquement par les parents.



## ECOLE DIRECTE

La plateforme Ecole Directe vous permet de prendre connaissance des devoirs de votre enfant, de son livret de compétences et de contacter son enseignant(e), Mme COPIN et Mme FERRANDI. Un code d'accès vous est remis au début de l'année scolaire.

## ABSENCES ET RETARDS

En cas d'absence, les parents sont priés d'avertir la responsable de la vie scolaire, Mme PEERE, en laissant un message le matin à partir de 7h30 au **04 94 93 68 59 / 06 09 41 92 35** ou par **Ecole Directe**. Toute absence doit être justifiée.

L'assiduité aux cours est exigée tout au long de l'année. Aucune autorisation de départ, en dehors des vacances officielles, ne sera donnée sans en avoir référé à Mme FERRANDI qui se réserve le droit d'en aviser l'Inspection Académique.

## B.C.D

La bibliothèque de l'école (Maternelle / Élémentaire) souhaite des parents bénévoles durant l'année scolaire pour assurer le prêt de livres aux élèves et participer aux différentes tâches (équipement de livres, réfections, rangement...).

Mme DESTANQUE, responsable de l'animation de la B.C.D. invite les parents volontaires à se faire connaître, via Ecole Directe.

# LA RENTRÉE AU COLLÈGE



## Pour tous les collégiens, rentrée le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025

Ce jour-là le stade en bas du collège sera ouvert en guise de parking pour faciliter l'accueil.

Tous les élèves devront venir le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 avec :

- un cahier de brouillon et de quoi écrire ;
- 1 photo d'identité
- le chèque de caution des manuels, avec nom et prénom de l'élève au dos, à l'ordre de « Association de Gestion de l'Externat Saint-Joseph » 150 euros (Voir plus loin « manuels scolaires »).

Ils donneront ces éléments à leur professeur principal.

- Les élèves qui souhaitent un 2<sup>ème</sup> jeu de livres (**uniquement pour les enfants en garde alternée**) doivent demander le coupon à l'éducateur(trice) et le rendre au secrétariat du collège avant le 12 septembre 2025. Aucune demande ne sera prise hors délais. Ce service sera facturé 30 euros supplémentaires et prélevé sur la première facture avec un deuxième chèque de caution de 150 euros.

Le carnet de correspondance sera en version numérique pour tous les niveaux.

## Un certificat de scolarité sera disponible dans la partie document sur Ecole Directe la semaine suivant la rentrée.

Les codes de connexion sur Ecole Directe restent les mêmes pendant toute la scolarité, cependant les codes de connexion sur office 365 changent chaque année.

### En Sixième

- Accueil des élèves et de leurs parents à **8h45** devant les escaliers des 5<sup>èmes</sup>. Les familles pourront se garer dans le stade en bas du collège
- Le midi, **tous les élèves de 6<sup>ème</sup> prendront leur repas, offert, au self.**

- Le matin, les manuels seront donnés aux élèves (sauf si le chèque de caution a été oublié). Ils devront les porter chez eux en fin de journée et n'auront à les rapporter au collège qu'à la date qui leur sera indiquée en juin 2025. Une réserve de manuels, à la location desquels les familles participent, est utilisée au collège. Ce dispositif, proposé par l'APEL, a permis d'alléger considérablement le poids des cartables.
- La première journée se terminera à 16h.

### En Cinquième, Quatrième et Troisième

- Accueil des élèves directement sur leur cour.

De 10h à 12h pour les niveaux 4<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> pas de restauration ce jour-là.

De 9h30 à 11h30 pour le niveau 3<sup>ème</sup> pas de restauration ce jour-là.

### COLLÈGE : ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION

La notion de Communauté Éducative doit être première dans la mission d'accompagnement des élèves. Chaque adulte, qu'il soit parent d'élève ou enseignant, éducateur ou surveillant... en lien avec les jeunes, peut et doit se poser de façon claire comme une référence possible. Il est donc déterminant que les adultes entretiennent entre eux un climat de confiance garantissant l'unité de la Communauté Éducative, et par là même, mettant les enfants en sentiment de sécurité. Le cadre que chacun peut représenter permettra aux élèves de grandir et d'appivoiser la notion de liberté dans un « espace » délimité. Le règlement intérieur et le projet d'établissement traduisent ce cadre qui permet l'apprentissage de la notion de droits et de devoirs, de responsabilité et de respect, et pour résumer du rôle de citoyen.

### 1 - ULIS Collège

Notre École a ouvert une ULIS École en septembre 2013. Depuis la rentrée 2014, avec l'ULIS Collège, nous pouvons continuer à offrir aux élèves ayant un trouble lié aux Dys, reconnu par la MDPH, la possibilité de poursuivre leur scolarité dans l'Établissement en bénéficiant d'un dispositif adapté. Pour répondre à la demande croissante des familles, une ULIS LP a été ouverte en 2019 et un deuxième dispositif ULIS Collège a vu le jour en septembre 2020.

### 2 - Classe Pilote 4<sup>ème</sup>

Depuis sa création par les Pères Maristes, l'Externat Saint Joseph a toujours eu à cœur de prendre soin de chacun des élèves et propose un accompagnement particulier en 4<sup>ème</sup>.

### Les élèves qui sont concernés par cette mise en place doivent être :

- Des élèves et des familles demandeurs ou conseillés par l'équipe.
- Des élèves dont les résultats scolaires ne doivent pas être le premier critère de sélection.

- Des élèves montrant des carences dans l'estime de soi.
- Des élèves dont la motivation semble souvent affaiblie, par découragement, ennui ou contexte de vie difficile.
- Des élèves en manque de repères, d'objectifs, de projets précis même à court terme.
- Des élèves ayant une attitude positive et volontaire.

### Leurs besoins sont :

- Se réconcilier avec l'école.
- Revaloriser son identité d'élève.
- Retrouver la confiance en soi et en ses capacités.
- Redonner du sens à sa scolarité.

### Les moyens mis en œuvre sont :

- Des moyens horaires supplémentaires : l'objectif est en effet de permettre aux élèves des temps d'aide méthodologique afin d'orienter positivement le travail à la maison.
- Un effectif maîtrisé ne dépassant pas les 24 élèves.
- Un Mini-stage de découverte en entreprise est effectué en 4<sup>ème</sup>.
- Utilisation d'un matériel numérique afin de faciliter l'accès des élèves aux savoirs et aux contenus de l'enseignement. La démarche n'est pas didactique mais pédagogique. Ainsi il ne s'agit pas de modifier les contenus qui doivent rester cohérents avec les programmes et leurs exigences, mais bien d'en faciliter l'accès, à chacun selon un cheminement d'apprentissage qui lui est propre.

Ce projet nécessite un engagement, de l'élève dans le travail personnel, dans l'attitude et dans l'attention et dans les démarches d'orientation à mettre en œuvre.

La présence dans cette classe et les moyens mis en place pour le faire, doivent se mériter, aussi si le comportement n'est pas conforme à l'engagement pris, l'élève pourrait être amené à quitter le dispositif et ses avantages.

### 3 - Classe APPN 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

La classe APPN est une classe destinée à susciter l'envie, le dépassement et l'épanouissement des élèves. Parmi les activités proposées la course d'orientation, le VTT, le roller, la voile, la planche à voile, le kayak, et l'escalade. Cette classe s'adresse à des élèves qui ont le goût de l'effort, un très bon état d'esprit et le sens du collectif, respectueux des consignes et des règles, dynamiques, motivés et sportifs. (Le kayak peut être supprimé, et remplacé par des Raids type VTT-CO ou Raid nautique ainsi que les raids UNSS certains mercredi).

Présence obligatoire en cas de dispense le vendredi de 13h30 à 15h30 si prise de RDV médicaux après cet horaire. Une participation financière de 100€ sera demandée en classe de cinquième à la rentrée et d'environ 400€ pour le financement du stage de fin

de cycle en 4<sup>ème</sup> obligatoire. L'option APPN est un engagement sur deux ans (5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) et est soumise à une sélection et est incompatible avec les autres options.

#### 4 - Classe Cinéma 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

L'option cinéma propose non seulement l'étude de certains aspects du septième art ; histoire du cinéma, évolution des techniques, genres et mouvements... Mais aussi des participations à des festivals, à des projections préparées en amont, des ateliers pratiques (Une participation financière de 100€ sera demandée chaque année pour financer les différents projets, écriture d'un scénario).

#### 5 - Option Chinois 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Les élèves ayant été retenus seront inscrits en classe de chinois pour toute la durée de leur scolarité au collège. Il n'est possible d'arrêter cette option qu'à la fin de la 3<sup>ème</sup> sauf avis contraire du conseil de classe.

#### 6 - Latin en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

Le latin est une option facultative de 2h en 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et de 3h en 4<sup>ème</sup>. Il est important de se rappeler que l'inscription en Latin est un engagement pour l'ensemble du cycle 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) et qu'il n'est possible d'arrêter cette option qu'à la fin de la 3<sup>ème</sup> sauf avis contraire du conseil de classe.

#### REMARQUE SUR LES VÊTEMENTS

Chaque année nous récupérons de très nombreuses affaires, abandonnées par les élèves ici ou là, et que personne ne réclame. **Nous vous conseillons vivement d'inscrire le nom de votre enfant sur tous les vêtements et objets susceptibles d'être égarés** : pulls, blousons, affaires de sport, cartons à dessin, trousse...

#### FOURNITURES POUR LE COLLÈGE

La liste des fournitures pour les 4 niveaux du Collège pour la rentrée de septembre 2025 est consultable sur le site Internet de l'Établissement (<http://esj-lacordeille.com>) depuis la première semaine de juillet.

#### HORAIRE HABITUEL D'UNE JOURNÉE DE CLASSE

##### Matin :

8h05 à 9h00  
9h05 à 9h55  
10h10 à 11h05  
11h10 à 12h05

##### Après-midi (hors mercredi) :

13h35 à 14h30  
14h35 à 15h30  
15h40 à 16h35

#### ANIMATION DE 15h40 À 16h35

S'il n'a pas de cours prévu à son emploi du temps de 15h40 à 16h35, un élève peut rester en animation sur ce créneau. Il peut alors rester avec ses camarades pour jouer, discuter, travailler... L'animation n'est pas un cours donc la présence n'est pas contrôlée dans ce cadre. Cependant les élèves doivent alors rester sur les lieux qui leur sont précisés par les éducateurs, ce qui exclut le terre-plein sous le collège vers la sortie, le parking. Un élève qui quitterait l'animation sans autorisation serait sévèrement sanctionné.

#### ÉTUDE DU SOIR

Au collège, une séance d'étude "surveillée" est organisée de 16h40 à 17h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les familles peuvent y inscrire leur(s) enfant(s) par écrit auprès de la directrice des études du Collège pour l'année ou pour un trimestre seulement, et pour 1, 2, 3 ou 4 soirs prédéfinis. Le règlement apparaîtra sur la facture du trimestre. **Inscriptions pour les trimestres avant le 12/09, le 5/12, le 13/03.**

L'étude débutera le mardi 02/09/25 et sera maintenue jusqu'à l'avant dernier jour de cours en juin 2025.

Coût mensuel : de 9 €/mois pour 1 soir par semaine, 18 €/mois pour 2 soirs par semaine, 27 €/mois pour 3 soirs par semaine et 36 €/mois pour 4 soirs par semaine  
Ce coût est le même quel que soit le nombre de jours de cours du mois.

#### LES MANUELS SCOLAIRES

L'ensemble des manuels pour le Collège est fourni par l'établissement qui en est propriétaire. Une subvention de l'Education Nationale permet de renouveler quelques collections chaque année. Un manuel doit pouvoir durer le plus longtemps possible... Chaque élève reçoit en début d'année la collection complète des manuels dont il a besoin, le jour de la rentrée en 6<sup>ème</sup>, les jours suivants pour les 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>. L'état dans lequel se trouve chaque livre lors de la remise est enregistré. En fin d'année, lors de la restitution des manuels par chaque élève, on compare l'état des manuels rendus à l'état noté en début d'année. Pour couvrir forfaitairement la valeur de la collection, on demande à chaque famille une caution de 150 euros (chèque établi à l'ordre de l'Association de Gestion de l'E.S.J.). La collection des manuels ne sera remise qu'après réception du chèque de caution. Si aucune dégradation n'est intervenue, si aucune perte n'est enregistrée, nous rendons le chèque. Dans le cas contraire, nous rendons le chèque en contrepartie de la pénalité décidée. Le chèque de caution est encaissé seulement en cas de pénalité non réglée au 3 juillet 2026.

## LES ATELIERS ANGLAIS ET CERTIFICATIONS

#### AU COLLÈGE

Depuis 10 ans l'Externat Saint Joseph La Cordeille propose différents ateliers d'anglais au collège. Pour améliorer la pratique orale dans un contexte détendu de club extra-scolaire les 6<sup>èmes</sup> peuvent s'inscrire à Fun English. Il s'agit d'un forfait pour les élèves volontaires de 240€ pour 40 heures d'activités annuelles.

#### CAMBRIDGE ENGLISH EXAM CENTRE

L'établissement est également centre de préparation et d'examen pour les certifications Cambridge. Les examens de Cambridge sont connus dans le monde entier. Ils bénéficient d'une grande réputation et sont reconnus par les universités, les employeurs et les autorités de l'Education Nationale comme une preuve tangible de qualification en matière de compétences linguistiques. Plus d'informations en suivant :

<https://esj-lacordeille.com/cambridge-english>



#### L'établissement propose 6 niveaux de certification

- Le Starters pour les élèves du premier degré
- Le Movers\* (CECRL A1) pour les élèves de 5<sup>ème</sup>
- Le KET\* (CECRL A2) pour les élèves de 4<sup>ème</sup>
- Le PET\* (CECRL B1) pour les élèves de seconde
- Le FCE (First Certificate in English CECRL B2)
- Le CAE (Certificate in Advanced English CECRL C1)

\*Préparation possible de 30 heures sur l'année au forfait de 180€



# LA RENTRÉE AU LYCÉE GÉNÉRAL

Le Lycée est le lieu où l'on acquiert une culture générale, technologique ou professionnelle.

Le Lycée est la dernière étape d'un long parcours scolaire et prépare le jeune à l'entrée dans les études supérieures. Pour cela les équipes enseignantes et éducatives aident à l'apprentissage de méthodes de travail et veillent à l'acquisition progressive de l'autonomie. Des projets pédagogiques sont mis en place par niveau ou par classe et s'inscrivent dans cette démarche ; ils font partie du cursus scolaire. Le Lycée est aussi le lieu qui doit permettre l'apprentissage de la citoyenneté.

Notre Lycée possède une tradition, des références, des règles de vie.

Le règlement intérieur permet de réguler la vie de l'établissement et les rapports entre ses différents acteurs. Dans le cadre de la vie lycéenne défini par le Ministère de l'Éducation Nationale, les élèves disposent de droits d'expression individuels ou collectifs. L'exercice de ces droits ne doit pas porter atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité.



Pour des raisons de sécurité et conformément aux décrets et lois en vigueur concernant les lieux publics, il sera strictement interdit de fumer au lycée ainsi que dans l'enceinte de l'établissement.

Suite à l'observation de certains comportements non adaptés avec le suivi d'une scolarité convenable, et afin de lutter contre les risques liés à une consommation de produits stupéfiants ; l'Externat Saint Joseph - La Cordeille, a sollicité la collaboration des services de polices aux abords de l'établissement et dans l'enceinte de l'Externat dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le procureur de la République.

L'important pour nous est d'assurer l'intégrité physique et intellectuelle des jeunes gens que vous nous confiez.

## ABSENCE

Toute absence doit être signalée, par la famille par messagerie Ecole Directe ou sur le carnet de correspondance numérique, le jour même dès la première heure de cours, à l'Éducateur référent. L'élève qui se présente sans justificatif au retour d'une absence sera sanctionné.

## COORDONNÉES ÉDUCATEURS

Courriels Ecole directe ou téléphones :

04 83 77 06 81 pour les élèves de Terminale

04 94 93 61 31 pour les élèves de Première

04 94 93 61 32 pour les élèves de Seconde

## RENTRÉE DIFFÉRÉE OU SORTIE ANTICIPÉE

L'élève doit être présent dans l'établissement de la première heure de cours à la dernière heure de cours inscrite à son emploi du temps.

Les rentrées différées et les sorties anticipées sans autorisation ne sont pas acceptées.

Dans le cas d'une extrême nécessité elles seront examinées.

L'élève présente une demande préalable par lettre rédigée par sa famille. Celle-ci devra être validée par un responsable du Lycée (Éducateur ou Directrice du Lycée). En raison de la Réforme et de l'organisation des épreuves nationales il est demandé de ne pas prévoir de départ anticipé ou de retour décalé par rapport au calendrier scolaire.

## DISPENSE D'EPS

L'élève doit respecter les modalités précisées en page Education Physique et Sportive de cette revue.

## HORAIRE HABITUEL DES COURS

8h05 à 12h55 et 13h40 à 17h35 du lundi au vendredi ; le mercredi arrêt des cours à 12h55 en seconde et 15h45 en première lors des devoirs surveillés.

## ORGANISATION DE LA RENTRÉE

Restauration des lycéens ouverte dès lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025

**Les élèves de Seconde** rentreront le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025

Accueil en salle polyvalente à 9h00

Accueil administratif sur le temps de la matinée

**Repas offert à tous les élèves de seconde sous le préau du lycée**

Après-midi d'intégration (chaque élève doit amener une tenue de sport)

Fin de journée à 16h30.

**Jeudi 18 septembre 17h-20h**

Rencontre de début d'année Parents/Professeurs de Seconde

**Les élèves de Première & Terminale** rentreront le **lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025**

Accueil administratif sur le temps de la matinée.

Accueil en salle polyvalente selon l'horaire suivant :

Les classes de Première à **10h**

Fin de la journée à 13h (pas de self ce jour-là)

Les classes de Terminale à 10h30

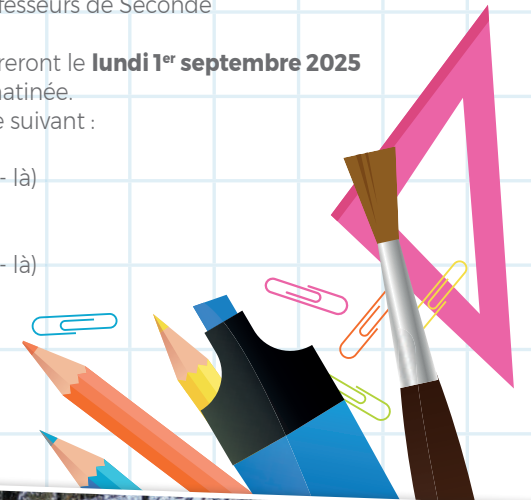
Fin de la journée à 13h (pas de self ce jour-là)

**Vendredi 05 septembre**

Journée intégration Terminales

**Mardi 2 septembre 2025**

Cours normaux pour tous les niveaux







### CAMBRIDGE ENGLISH EXAM CENTRE

L'Externat Saint Joseph est centre de préparation mais également centre d'examen pour les certifications Cambridge. Au lycée, les élèves peuvent présenter 4 niveaux qui correspondent au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

PET* (Preliminary English Test)	B1
FCE (First Certificate in English)	B2
CAE (Certificate in Advanced English)	C1

\*Préparation proposée de 30 heures sur l'année au forfait de 180€



Authorised Exam Centre

<https://esj-lacordeille.com/cambridge-english>

### LIVRES SCOLAIRES ET TABLETTES NUMÉRIQUES

Dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique et des programmes associés, la Région met en œuvre un dispositif visant l'acquisition des manuels scolaires numériques pour tous les lycéens.

A la rentrée 2025, une tablette tactile sera donnée à chaque élève de seconde pour permettre la lecture et l'utilisation des manuels, sans nécessité d'une connexion permanente. Tablette ANDROID -LENOVO M10 3/32-, garantie 3 ans par un SAV accessible directement par l'utilisateur.

Toutes les informations pratiques seront fournies lors de la distribution des tablettes en septembre 2025.

Les élèves de première et de terminale conservent la tablette dont ils ont été dotés à leur rentrée en seconde.

### CALCULATRICE

Votre enfant entre en classe de seconde à l'Externat Saint Joseph.

Pour le cours de Mathématiques, l'utilisation d'une calculatrice graphique et programmable est plus que recommandée.

Pour simplifier l'utilisation en classe, les professeurs indiqueront aux élèves, à la rentrée, le nom du modèle que chacun devra se procurer afin de permettre une nécessaire harmonisation entre lycéens.

### BLOUSE

Chaque élève du lycée doit se procurer pour la rentrée une blouse en coton à manches longues pour les travaux pratiques (chimie, physique, SVT)



# LA RENTRÉE AU LYCÉE PROFESSIONNEL

## Les formations du LP

3 PM / BP ASSP / BP AEPA / BP MSPC / BP Microtechnique / BP CIEL  
BTS Maintenance des Véhicules (apprentissage) / BTS Maintenance des Systèmes (apprentissage) /  
BTS Cybersécurité, Informatique, Réseaux, Electronique (mixité de publics) / Bachelor Cybersécurité

## RENTREE 2025

### Lundi 25 août

8h : Accueil des étudiants de **BTS MV-MS 2<sup>ème</sup> année** à l'atelier.

### Lundi 1<sup>er</sup> septembre

**10h-12h** : Accueil des élèves de **Première et Terminale professionnelle**

**13h30** : Accueil des étudiants de **BTS 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année BTS CIEL**

**15h-17h30** : Accueil des élèves de **3<sup>ème</sup> Prépa Métiers** et **Seconde professionnelle**

**ATTENTION - Mardi 2 septembre** : Journée d'intégration pour les élèves de **Seconde** et **Journée libérée pour les autres classes**. Voici le lien pour l'achat d'un tee-shirt La Cordeille à choisir pour la journée : [https://www.dullac.fr/accueil\\_la-cordeille/](https://www.dullac.fr/accueil_la-cordeille/)

### Mercredi 3 septembre

Début des cours pour toutes les classes

**Une réunion d'information** pour les parents des 2<sup>ndes</sup> Professionnelles se tiendra **le lundi 1<sup>er</sup> septembre à 17h45** en salle polyvalente.

Des réunions pour les parents d'élèves des autres classes auront lieu ultérieurement

## INFORMATIONS DIVERSES

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 8h à 11h55 et de 13h35 à 17h35 maximum.

### COMMUNICATION

L'emploi du temps est communiqué en début d'année sous format papier. Il apparait également sur Ecole Directe (le code d'accès vous sera donné en début d'année scolaire).

Les changements d'horaires temporaires ou définitifs ainsi que les informations administratives et les communications avec les familles seront notés dans le carnet de correspondance de l'élève ou seront communiqués sur Ecole Directe. Il est impératif de consulter régulièrement Ecole Directe tout au long de la scolarité des élèves et ce jusqu'à la terminale.

En début d'année, un calendrier est envoyé aux parents sur Ecole Directe, il comporte les dates et informations importantes.

### LES ABSENCES

Toute absence doit être signalée par téléphone le jour même à la vie scolaire auprès de **M. AUJALEU 04 94 93 61 43**, ou **M. ELIZABETH 04 94 93 68 58** et confirmée par le carnet de correspondance au retour de l'élève avec éventuellement un certificat médical.

L'élève se présentant sans justificatif au retour d'une absence ne sera pas admis en cours. En cas d'absence non prévue, un sms est envoyé systématiquement à la famille. Toute sortie de l'établissement sans autorisation est sanctionnée.

## FOURNITURES

- Calculatrice Casio Graph 35+E ou Casio Graph 90+E pour les élèves de Bac Pro. Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers, la calculatrice collège suffit. Les étudiants en BTS peuvent utiliser leur calculatrice s'ils en ont déjà une (*attendre la rentrée pour une éventuelle nouvelle acquisition*).
- Une clé USB d'au moins 16 Go
- Un agenda
- Une liste de fournitures plus complète sera disponible dès la rentrée.

## MATERIEL ET ÉQUIPEMENT

- Les élèves qui rentrent en seconde professionnelle seront équipés d'une tablette.
- Des livres scolaires sont prêtés par l'établissement. Ils doivent être recouverts de plastique transparent.
- Des fichiers d'activités pourront être facturés aux parents à la rentrée.
- Un équipement de protection individuelle (EPI) adapté à la spécialité sera fourni par l'établissement aux élèves de Seconde (combinaison de travail, blouse, chaussures de sécurité...).
- Une mallette d'outillage sera prêtée à chaque élève de maintenance des véhicules, de maintenance industrielle et de microtechnique contre un chèque de caution, dont la somme sera définie à la rentrée suivant les sections. Ce chèque non encaissé sera rendu en fin de cursus si la mallette est complète.

## LE CARNET DE CORRESPONDANCE

Un carnet de correspondance est attribué à chaque élève, il doit comporter une photo d'identité récente ; il doit être rempli et signé des parents. L'élève doit l'avoir en permanence avec lui.





## SCOLARITE ET EXAMENS

### LES EXAMENS

Les examens du Bac Professionnel et du BTS se déroulent majoritairement sous forme de CCF. Le CCF (Contrôle en Cours de Formation) est une modalité d'évaluation certificative, c'est-à-dire une évaluation réalisée en vue de la délivrance d'un diplôme. Certaines épreuves restent en contrôle final. Le détail et la répartition des épreuves seront communiqués lors des réunions de septembre. La certification informatique PIX est obligatoire pour le DNB, le Bac Professionnel et le BTS. La certification en langue anglaise Evalang est obligatoire pour le DNB.

### DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS

Les demandes d'aménagements d'examen pour les élèves à besoins éducatifs particuliers sont faites par les familles l'année précédente de l'année du passage d'examen. Elle se font en ligne. Vous recevrez les dates d'ouvertures des plateformes par mail.

### LES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Le cursus du bac pro comporte 20 semaines de formation en milieu professionnel réparties sur les trois années, celui de BTS 6 semaines en fin de première année. Ces périodes sont obligatoires pour la délivrance des diplômes, toute semaine manquée même pour raison médicale devra être rattrapée, dans le cadre d'un aménagement des vacances scolaires. Dans le cas contraire, l'examen ne pourra être validé. Pour les élèves qui auront l'opportunité de réaliser une PFMP à l'étranger, une épreuve facultative de mobilité européenne pourra être présentée. Aucun départ en stage ne sera validé sans convention signée. Compte tenu de la forte demande, il est vivement conseillé de chercher les lieux d'accueil bien en amont de la date de départ en stage.



# DES CLASSES PRÉPARATOIRES À L'EXTERNAT SAINT JOSEPH

2 années pour acquérir une solide formation scientifique et affiner son projet de poursuite d'étude

## UN CADRE DE TRAVAIL UNIQUE

Un étage dédié au sein de l'école d'ingénieurs ISEN dans le centre-ville de Toulon  
Des effectifs à taille humaine adaptés à l'accompagnement de chaque élève au quotidien.  
14 professeurs agrégés de CPGE nommés par l'Inspection Générale et disponibles dans leurs bureaux en face des salles de classe  
Des locaux ouverts le soir jusqu'à la fermeture du bâtiment, le week-end et toutes les vacances scolaires  
Des équipements pédagogiques adaptés et une proximité avec les élèves ingénieurs  
Une vie étudiante riche et diverse avec un accès à toutes les associations de l'école d'ingénieurs

## DES PROJETS TECHNIQUES TOUT AU LONG DE LA PRÉPA

En MPSI, une première période de mise en place, puis un projet au long terme de janvier à juin entre les mathématiques, la physique et l'informatique  
En fin de PSI, un projet centré vers une véritable démarche scientifique : les TIPE

## UN PARCOURS SÉCURISÉ SUR 2 ANS QUI OUVRE PLUSIEURS POSSIBILITÉS

Passer les concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieurs.  
Intégrer sur dossier un parcours universitaire ou d'ingénieurs.  
Intégrer par le contrôle continu le cycle ingénieur numérique en 3 ans de l'ISEN (Toulon), ISEP (Paris) ou CPE (Lyon)  
Intégrer par le contrôle continu le cycle ingénieur dans d'autres école (ESAIP, CNAM...)

La CPGE est installée en cœur de ville, sur le site de la **Maison du Numérique et de l'Innovation**. Les locaux sont partagés avec de nombreuses start-up et un fablab exceptionnel, labellisé par le MIT (Massachusetts Institute of Technology). Les locaux sont situés face à l'Université, sur le campus du centre-ville de Toulon.

## QUEL PARCOURS RECOMMANDÉ AU LYCÉE POUR INTÉGRER LA MPSI-PSI ?

**En 1<sup>ère</sup>** : Spécialités Mathématiques, Physique Chimie et une 3<sup>ème</sup> spécialité scientifique (SI, NSI, SVT)

**En terminale** : Spécialité Mathématiques et un enseignement de spécialité scientifique (physique, SI). L'enseignement optionnel « mathématiques expertes » est recommandé.  
Pour résumer, un profil avec 2 spécialités scientifiques est à privilégier.

## Admission

Une double sélection après le bac général, gage d'une formation de qualité :  
- Parcours Sup via l'onglet « Ecole d'ingénieurs » ISEN Toulon  
- Concours national Puissance Alpha au mois de mai.



# ISEN

ALL IS DIGITAL!

MÉDITERRANÉE



yncréa

Contactez-nous  
pour toute question :  
[contactCPGE@esj-lacordeille.com](mailto:contactCPGE@esj-lacordeille.com)

# ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

AU COLLÈGE, LYCÉE GÉNÉRAL ET LYCÉE PROFESSIONNEL  
LES CLASSES A.P.P.N., L'OPTION SPORT, L'ASSOCIATION SPORTIVE

## E.P.S.

### Tenue

Pour les cours d'Éducation Physique, la tenue obligatoire comprend un tee-shirt, un short ou bas de survêtement et une paire de chaussures de sport (les «converses» ne sont pas autorisées). Nous souhaitons une tenue adaptée au temps **qui permette la pratique de toutes les activités**.

Les élèves doivent arriver au cours d'éducation physique en tenue de ville et se changer au vestiaire. Ceux qui auront oublié leur tenue de sport seront sanctionnés.

**IMPORTANT : Les élèves ne doivent pas venir en cours d'E.P.S. avec montre, bijou, téléphone portable, sacoche, objets de valeur, etc. S'ils les laissent dans les vestiaires, nous déclinons toute responsabilité pour les disparitions éventuelles.**

### Inaptitude partielle / totale

L'élève dispensé du cours d'Éducation Physique et Sportive doit faire noter le motif de sa dispense dans le carnet de correspondance, le faire signer par son responsable éducatif référent, et le présenter à son professeur en début de cours.

Pour toute dispense supérieure à une semaine un certificat médical sera demandé par l'enseignant.

### L'élève dispensé ne quitte pas l'établissement.

Dans le cas d'une dispense temporaire la présence au cours est obligatoire, sauf cas particulier (à voir avec la direction, le professeur et la famille)

Dans le cas d'une dispense annuelle l'élève reste en salle d'étude sauf cas particulier (à voir avec la direction).

### CLASSES DE DÉCOUVERTE « ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE » EN COLLÈGE :

En fin de sixième, les élèves ont la possibilité de s'inscrire dans un cycle central (5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) A.P.P.N ; ils disposeront de 2 heures forfaitaires annualisées en plus des 3 heures d'E.P.S. obligatoires. Ainsi le vendredi après-midi les élèves pratiqueront des activités de type voile, escalade, VTT, kayak ...

Un stage sportif de quelques jours sera organisé en classe de 4<sup>ème</sup> et une participation financière sera demandée.

Plus d'informations seront données par les enseignants d'EPS en ce qui concerne le recrutement ou l'organisation générale.



### OPTION SPORT EN LYCÉE GÉNÉRAL

L'option sport facultative s'inscrit dans le cadre général des enseignements optionnels et peut-être présentée au Baccalauréat au titre des épreuves facultatives.

Par cet enseignement les lycéens acquièrent les éléments d'une culture spécialisée dans des activités physiques : Volley-ball ou Handball et Musculation. D'autres activités viendront compléter la formation.

**Organisation :** Il s'agit d'un enseignement de 3 heures hebdomadaires en plus des 2 heures d'E.P.S. obligatoires. 3h le jeudi après-midi. L'évaluation est établie en «contrôle en cours de formation» (CCF) pendant l'année de Terminale.

**Recrutement :** En juin de l'année de Troisième, un candidat à l'option sport doit obtenir l'accord de son professeur avec attestation de ses aptitudes sportives et de son comportement au sein d'un groupe.

**NB : Une participation ponctuelle aux activités de l'Association Sportive de l'Établissement (UNSS) sera demandée aux élèves qui suivent l'option sport.**

Attention ! Chaque année les élèves de l'option participent à un stage sportif d'une semaine qui coûte environ 500€, à la charge de la famille. Ce stage fait partie intégrante du projet d'éducation physique, il est obligatoire et prioritaire sur tout autre séjour organisé dans une autre discipline.

### ASSOCIATION SPORTIVE

#### Inscription Association Sportive

Une fiche d'inscription à l'association sportive sera disponible courant septembre sur le site de l'ESJ :

<https://esj-lacordeille.com/letablissement/associations/as>

Merci d'utiliser ce document qui détermine l'ensemble des conditions d'inscription et toutes les activités pratiquées à l'Association Sportive. Vous pouvez participer à une ou plusieurs activités, une seule cotisation est nécessaire.

Cette fiche sera à retourner au professeur d'EPS responsable de l'activité choisie, dès la rentrée. L'engagement à une activité à l'Association Sportive implique une participation régulière aux entraînements et aux compétitions le mercredi après-midi.

Vous pourrez consulter en début d'année scolaire, sur le site de l'ESJ, ainsi que par voie d'affichage sur les panneaux «Association Sportive» mis à la disposition des élèves, la programmation des activités, le nom de l'enseignant responsable, le lieu de pratique et les horaires d'entraînement.



# LA CORDEILLE FORMATION

Centre de Formation Continue proposant des qualifications et des remises à niveau notamment dans les domaines industriel, maintenance automobile

## HISTORIQUE

La Cordeille Formation a été créée en 1999 au sein du Lycée Professionnel de l'Externat Saint Joseph afin de répondre aux besoins de qualification des entreprises, notamment dans les domaines de la maintenance industrielle, de la maintenance automobile, du numérique et du sanitaire et social. Le panel des **compétences professionnelles** présentes sur site nous ont permis de travailler pour des grands groupes tels que FOSELEV, NAVAL GROUP, Cegelec, Véolia, CNIM, Peugeot GEMY ou Synergie, et aussi des partenaires sociaux de branches professionnelles telles que l'ANFA (Association National pour la Formation Automobile) ou l'AFPI (Association de Formation Professionnelle de l'Industrie). Nous sommes adhérent et membre actif du Pôle Mer Méditerranée depuis sa création. Au plus près des préoccupations des entreprises, notre ingénierie pédagogique réalise des formations alliant :

- La **rentabilité**, avec un dispositif de conception de formation collatérale permettant d'adapter le contenu aux besoins des entreprises et à l'évolution du marché,
- L'**efficacité**, en établissant la progression en fonction des stagiaires afin que le contenu soit rapidement exploitable.

## LABEL QUALIOPi validé depuis 2021

La certification Qualiopi est une certification qualité attribuée aux organismes proposant des actions de formation. Elle atteste de la qualité et du professionnalisme du prestataire de formation respectant les critères du référentiel national

## Quels sont les critères pour être certifiés Qualiopi ?

Le référentiel est composé de 7 critères composés de 32 indicateurs qui les définissent :

- 1 - Information des publics
- 2 - Identification des objectifs et adaptation aux élèves
- 3 - Adaptation des moyens pédagogiques et des diverses modalités aux publics
- 4 - Adaptation d'un éco-système favorable aux bénéficiaires
- 5 - Mise à disposition d'un personnel qualifié et compétent
- 6 - Inscription du prestataire dans un environnement socio-économique
- 7 - Traitement des appréciations et application d'une démarche d'amélioration



## NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

### Sécurité

- Habilitations électriques
- Sauveteur Secouriste du Travail

### Services à la personne

- Petite enfance
- Entretien du cadre de vie
- Préparation des repas

### Industrie

- Maintenance mécanique
- Hydraulique ou pneumatique
- Electricité (autre que les habilitations)
- Génie mécanique
- Robotique
- Impression 3D

### Informatique

- Utilisation et paramétrage d'un PC
- Câblage et paramétrage d'un réseau informatique
- Utilisation des outils de bureautique (Word, Excel, PowerPoint...)

### Culture générale

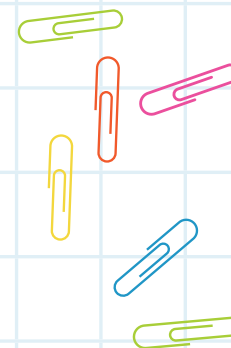
- Langue (français, anglais, italien, allemand, espagnol, chinois)
- Mathématiques
- Physique

## LOCATION DE SALLE

La Cordeille formation dispose d'un bâtiment dédié, il est composé de trois salles et d'un amphithéâtre de 70 places

## Equipement des salles

- Tables chaises,
- Vidéo projecteur,
- Tableau blanc,
- Paperboard,
- Sur demande possibilité d'avoir un code WIFI.



# SERVICES GÉNÉRAUX

## Réouverture des services généraux à partir du lundi 25 Août 2025

- Les secrétariats des différentes unités pédagogiques sont ouverts de 8h à 11h et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h à 11h.
- Les directrices des cycles reçoivent sur rendez-vous.
- Le secrétariat de direction du second degré est assuré par Mme GINTRAC, son bureau est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 8h à 12h les mercredis.
- Les chefs d'Établissements reçoivent sur rendez-vous.
- Le Directeur Administratif et Financier reçoit sur rendez-vous.
- Pour les inscriptions du second degré, l'accueil est assuré par Mme DORILLEAU son bureau est ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h les lundis, mardis, jeudis et les mercredis et vendredis de 8h à 12h : secretariat.adm@esj-lacordeille.com.
- Pour les inscriptions du 1er degré, l'accueil est assuré par Mme COPIN, de 8h30 à 11h et de 13h30 à 17h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- La comptabilité est ouverte au public de 8h à 12h et de 13h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 8h à 12h le mercredi.
- Les dossiers de bourses de l'éducation nationale sont suivis par le secrétariat de chaque cycle.
- Un service d'infirmerie est ouvert en continu sur le temps scolaire.
- De 11h30 à 12h l'infirmerie est fermée. En cas d'urgence seulement, s'adresser au standard téléphonique (04 94 24 43 49).
- La conciergerie est ouverte tous les jours de 7h30 à 17h30, le mercredi de 7h30 à 13h.
- Un service de gardiennage est assuré par M. FERREIRA (conciergerie).
- Un service de ménage et de maintenance est assuré tous les jours sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier.

## ASSURANCES ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES FAMILLES

### Les assurances scolaires et extrascolaires

#### Responsabilité Civile (Dommages causés à autrui)

Dans la très grande majorité des cas, les dommages causés aux tiers par les élèves sont couverts par le contrat personnel de leurs parents responsabilité chef de famille ou vie privée.

Les parents doivent s'assurer que leur contrat personnel comprend bien cette garantie.

#### Individuelle accident

Si votre enfant est tenu pour responsable de dommages causés à autrui, à l'école ou en dehors de l'école, sa responsabilité civile personnelle devrait être assurée par votre contrat «multirisques habitation» ou «responsabilité civile chef de famille».

**Si votre enfant est victime d'un accident**, il ne bénéficie par contre d'aucune protection. C'est pourquoi la Mutuelle St Christophe a prévu pour lui l'Assurance Individuelle Accident, qui vous apporte une grande sécurité. En cas de besoin, vous pouvez télécharger une attestation d'adhésion valable du 1/9 au 31/8 suivant en vous rendant directement sur la page d'accueil du site de la Mutuelle St Christophe dans l'encart « Espace Parents ». Le tableau des garanties et des franchises pour 2025-2026 est disponible à l'accueil et dans le secrétariat des cycles.

## La Mutuelle Saint Christophe présente :

### L'individuelle accident

- 1 - Une aide financière précieuse  
Nous assurons le remboursement des frais médicaux restant à votre charge et versons des indemnités en cas d'invalidité
- 2 - Des remboursements adaptés  
Même avec une mutuelle complémentaire, les lunettes, les frais de prothèses dentaires ou auditives ne sont jamais remboursés en totalité. Toutes les indemnités versées par la Mutuelle St Christophe s'ajoutent à celles des contrats que vous auriez souscrits par ailleurs
- 3 - Une large couverture pour toutes sorties organisées par l'Établissement, les stages, les sports sous licence (loi 7/84 - articles 37 et 38).
- 4 - Une assurance permanente.  
Ses garanties ne se limitent pas au temps scolaire : elles interviennent toute l'année, 24 h/24
- 5 - Vos garanties.  
Si votre enfant est victime d'un accident, il bénéficie automatiquement des garanties de «l'Individuelle accident» de la Mutuelle St Christophe. Cette assurance joue toute l'année, 24 heures sur 24 (à l'école, en vacances, à la maison...) du jour de la rentrée jusqu'au dernier jour des vacances l'année suivante.

### En cas d'accident

Adresser dans les 5 jours au Centre de Gestion, une déclaration d'accident sur papier libre ou sur l'imprimé détenu par l'Ecole à l'adresse suivante :  
MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE CENTRE NATIONAL DE GESTION - ASSURANCES SCOLAIRES - 277, rue Saint-Jacques - 75256 PARIS cedex 05 et prévenir l'infirmière à l'Externat Saint Joseph.  
L'adhésion à La Mutuelle St Christophe est automatique pour tous et comprise dans les frais d'inscription.

### Infirmerie - 04 94 93 68 51

L'Externat dispose d'une infirmerie avec une infirmière à plein temps.  
Rappelons que les missions principales d'une infirmière scolaire dépassent largement la « bobologie ». Placée sous l'autorité des Chefs d'établissement, l'infirmière a pour mission de promouvoir et de mettre en œuvre la politique de santé en faveur de tous les élèves scolarisés : prévention, actions sanitaires de portée générale, hygiène et sécurité, bilans obligatoires, soins.  
Elle est plus particulièrement chargée de l'accueil et de l'écoute des élèves et des parents pour tout motif ayant une incidence sur la santé, et participe aux bilans de santé et au suivi de l'état de santé des élèves, à la surveillance des jeunes exposés à des nuisances spécifiques, à la surveillance sanitaire de l'hygiène générale en milieu scolaire, à l'éducation à la santé et à la sécurité.  
La prévention prend le pas sur le soin. C'est ainsi que notre infirmière coanime des opérations d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, des actions de prévention en alcoologie et addictologie ou de maltraitance physique et psychologique...  
Elle est secondée dans cette mission par une conseillère familiale formée à l'écoute qui est à la disposition des élèves 2 demi-journées par semaine.  
Au niveau des soins, l'infirmière peut être amenée à utiliser des produits pharmaceutiques et des médicaments.  
Pour un usage externe : eau oxygénée, ARNICAN, BIAFINE, BIOGAZE, PARFENAC, CALMADERM, ALCOOL, SERUM PHYSIOLOGIQUE.  
Pour un usage interne : Paracétamol (Doliprane, Efferalgan, etc.), HEXTRIL, STREPSILS, Charbon activé ou végétal, SMECTA, PHLOROGLUCINOL (Spasfon, etc.), EUPHYTOSE, ARNICA.  
Mais aussi, en cas d'urgence, sur prescription médicale soit dans le cas du protocole d'urgence du projet d'accueil individualisé (PAI), soit après appel au 15 : Adrénaline, BRICANYL, GLUCAGEN, SOLUMEDROL, VENTOLINE.

### Contribution des familles :

Le contrat d'association avec l'État prévoit qu'un certain nombre de frais de fonctionnement d'entretien et d'investissement ne seront jamais couverts par les différents forfaits dits «d'externat» versés par l'Etat et les Collectivités territoriales. D'où la nécessité d'une contribution financière due par toutes les familles pour couvrir l'ensemble des frais annuels.

### TARIFS ANNUELS 2025 - 2026 en euros

Quotient	Tranche de contribution*		Contribution des familles				
	Catégorie	de	à	Ecole	Collège	L. Général	L. Prof
A		0	2652	637	824	818	825
B		2 653	4 509	781	1 025	1 000	1 004
C		4 510	6 896	940	1 213	1 196	1 204
D		6 897	9 760	1 067	1 377	1 356	1 365
E		9 761	13 261	1 213	1 576	1 552	1 564
F		13 262	17 293	1 363	1 774	1 740	1 752
G		17 294	21 855	1 519	1 968	1 941	1 956
H		21 856	26 947	1 742	2 248	2 215	2 232
I		26 948	31 827	1 902	2 470	2 430	2 447
J		31 828	+	2 062	2 679	2 640	2 660

\* Calculée à partir du Revenu fiscal de référence sur les revenus de l'année 2024, en fonction du nombre de parts.

### UNE INFORMATION IMPORTANTE : les 3 Périodes de « facturation »

Trois notes de frais pour la totalité de l'année scolaire seront éditées, selon les dates arrêtées ci-dessous :

- 1<sup>ère</sup> période, de septembre à décembre (4 mois) : 40 % facturés fin septembre 2025
- 2<sup>ème</sup> période, de janvier à mars (3 mois) : 30 % facturés mi-décembre 2025
- 3<sup>ème</sup> période, d'avril à juin (3 mois) : 30 % facturés fin mars 2026

**Autres frais éventuels** (facturés en début d'année avec la première période) :

- À l'École et au Collège, les frais relatifs aux différents documents de catéchèse et de culture religieuse ainsi que des fournitures spécifiques à chaque classe.
- Au Collège, les locations de livres scolaires (la 2<sup>ème</sup> collection) soit : 8 € en 6<sup>ème</sup>, 5 € en 5<sup>ème</sup>, et 3 € en 4<sup>ème</sup>.

Études surveillées : elles seront facturées chaque trimestre à l'école et au collège.

### Conditions particulières

1. La contribution familiale (scolarité) est due pour toute période commencée ainsi que durant les stages qui font partie du cursus scolaire et qui se font sous la responsabilité de l'Etablissement.
2. **Aucun changement de quotient familial n'est pris en compte en cours d'année scolaire** (sauf situation exceptionnelle : décès, séparation, perte d'emploi).
3. Les prélèvements s'échelonnent sur 9 mois. Ils seront effectués le 8 de chaque mois, d'octobre à juin. Chaque prélèvement correspondra au tiers de la note de frais de chaque période. Toutefois, des prélèvements peuvent être effectués en juillet et août dans le cas d'un reliquat (½ pension restant le dernier jour de la scolarité, étude, rejet de prélèvement).
4. Le conseil d'administration sera vigilant par l'intermédiaire des Chefs d'Etablissements et des services comptables à l'égard des retards de paiement.

Toutefois, il rappelle que l'entraide est toujours un principe en vigueur à l'Externat, et que les familles qui rencontreraient des difficultés soudaines peuvent trouver écoute et conseil auprès des différents services. En particulier chaque cycle, en lien avec les services comptables, le Directeur Administratif et Financier et le Chef d'Etablissement, dispose des informations nécessaires pour proposer diverses aides aux familles qui en auraient besoin : depuis les bourses nationales et départementales, jusqu'à la mise en relation avec une assistante sociale en passant par les dossiers proposés par l'Académie en matière d'aide financière pour la restauration.





# LA RESTAURATION DES ÉLÈVES

Depuis un an l'externat sain Joseph a confié la restauration de l'établissement à **NewRest**. Les repas sont confectionnés sur place, dans notre cuisine, en grande majorité à partir de produits frais. L'établissement, à l'écoute des familles, fait le choix de proposer une restauration de qualité pour satisfaire le plus grand nombre, et garantir un respect de l'équilibre alimentaire pour des enfants.

La restauration est exclue du contrat d'association avec l'État. Contrairement aux établissements publics qui perçoivent des aides importantes, l'Externat Saint Joseph ne reçoit aucune subvention des collectivités.

Le coût du repas, outre le contenu de l'assiette, intègre également les nombreuses charges du « Temps de midi » : surveillance des repas (8 personnes), surveillance des cours de récréation, ainsi que toutes les charges connexes (nettoyage, chauffage, entretien, électricité, gaz, sécurité, etc.).

## MATERNELLE & ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Tous les élèves sont externes.

	Prix du repas
Maternelle	6,99 €
Elémentaire	7,55 €

### Gestion du compte

Dès la fin du mois de septembre, et durant tous les mois de la scolarité, les familles reçoivent une facture correspondant à la consommation mensuelle de l'enfant.

Sauf si vous avez opté pour le prélèvement, ces factures doivent être réglées par le moyen de votre choix au plus tard le 10 du mois suivant.

Ces dispositions s'appliquent également pour les repas occasionnels.

*Pendant ce temps de midi, des activités diverses et animations encadrées par du personnel éducatif sont proposées.*

## COLLÉGIENS

Tous les élèves sont externes.

Le prix du repas varie selon la composition du plateau :

- Le plat du jour, au choix parmi 2, est obligatoire dans la composition du plateau
- Peuvent s'ajouter au plat du jour, 1, 2 ou 3 périphériques  
(Choix d'entrées, de laitages, de desserts, de fruits..)

Collège	Consommation réelle			
Formule	1 Plat du jour	2 + 1 périphérique	3 + 2 périphériques	4 + 3 périphériques
Prix du repas	7,32 €	7,62 €	8 €	8,38 €

### Gestion du compte

Pour les parents faisant appel au service de paniers repas en cas d'allergies alimentaires de leur enfant, une participation financière de 2,50 € par repas sera demandée afin de couvrir les frais de gestion et de surveillance sur le temps méridien.

Dans le cadre du plan Vigipirate, aucun véhicule extérieur ne sera autorisé à entrer dans l'établissement. Une procédure repas sera remise à chacun des parents d'élèves concernés.

### Conduite responsable et citoyenne

Les élèves de l'école primaire et les collégiens sont invités à respecter les zones de tri présentes en sortie de salle pour inscrire leur action dans le temps et dans le respect de l'environnement.

L'établissement valorise les déchets alimentaires en compost, en faisant appel aux alchimistes, qui vient chaque semaine récupérer le résultat du tri des élèves.

La qualité du tri des enfants impacte directement le niveau de valorisation atteint par notre prestataire.



## LYCÉENS

### Les gammes de produits & services

- Choix de produits à l'article en paiement à la carte
- Quatre formules sont proposées :

#### Formule traditionnelle

Composée d'un plat chaud et d'une entrée ou d'un dessert ou des deux suivant la formule.

#### Formule Snacking

composée d'un sandwich chaud/froid ou pizza avec une entrée ou un dessert.

#### Les sandwiches

Une offre de sandwiches, paninis, bagnat, qui change au quotidien.

#### Poke bowl/Pasta box

Une proposition de riz assaisonné, accompagné de plusieurs éléments frais, ou Pâtes accompagnées d'une sauce maison.

### Gestion du compte

Dès la fin du mois de septembre, et durant tous les mois de la scolarité, les familles reçoivent une facture correspondant à la consommation de l'enfant.

Sauf si vous avez opté pour le prélèvement, ces factures doivent être réglées par le moyen de votre choix au plus tard le 10 du mois suivant.

### À titre indicatif

	Annuelle	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
Estimation pour 2 repas par semaine	560 €	230 €	165 €	165 €
Estimation pour 4 repas par semaine	1101 €	451 €	325 €	325 €

Ces montants correspondent à titre indicatif à 1 plat du jour quotidien.

Pour aider les lycéens à gérer leur compte, il n'est pas possible de dépenser plus de 15 € par jour (Repas de midi et pauses diverses).

Pour réduire les temps d'attente et pour fluidifier les passages à la cafétéria, un roulement est institué par groupes d'élèves du lycée général et du lycée professionnel. Le service est assuré de 11h45 à 13h15.



### Conduite responsable et citoyenne

La cafétéria constitue un espace de liberté où le lycéen doit se prendre en charge pour se restaurer. Des formules sont conçues pour l'aider mais l'accompagnement des parents demeure essentiel.

Le suivi des consommations via Ecole Directe permet aux parents de vérifier quotidiennement le contenu du plateau de leur enfant.

La cafétéria constitue un espace de vie où le lycéen doit se sentir bien mais dans lequel il doit respecter les règles communes. Les vols, les destructions ou les dégradations volontaires ne seront pas tolérés. Des sanctions exemplaires pourront être prononcées.

Les lycéens sont invités à respecter les zones de tri présentes en salle pour inscrire leur action dans le temps et dans le respect de l'environnement.

### Porte-monnaie électronique

Le porte-monnaie électronique est intégré à la carte de restauration. Il permet de payer les petits déjeuners et les goûters exclusivement.

Il ne peut être utilisé que s'il est créditeur.

Vous pouvez alimenter le porte-monnaie électronique :

- Par envoi postal d'un chèque,
- Directement au service comptabilité par chèque ou en espèces.
- Via école directe, menu « versement sur votre compte »



# CONNECTEZ-VOUS À L'EXTERNAT ST JOSEPH

Consultez notre site régulièrement, vous y trouverez toutes les informations nécessaires à une bonne collaboration Ecole-Famille.

## Des reportages photos, des vidéos, des articles...

Les actualités des cycles, la vie des associations, les activités de la pastorale scolaire, les temps forts de l'ESJ...

## Des informations sur les cycles et l'établissement

La pédagogie, les enseignements, les spécialités, les options, le projet d'établissement, les résultats aux examens...

## Des informations pratiques

Le plan d'accès, les contacts, les horaires des transports scolaires, les tarifs, les modalités d'inscription...

## Des accès rapides

Les menus de la restauration, les portails des CDI, les examens Cambridge English, la boutique...

Et bien d'autres choses encore !  
Bonne visite sur [esj-lacordeille.com](http://esj-lacordeille.com) !



## Adoptez le style LA CORDEILLE



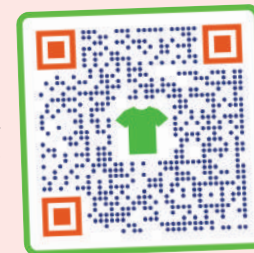
[https://www.dullac.fr/accueil\\_la-cordeille/](https://www.dullac.fr/accueil_la-cordeille/)

## UNE BOUTIQUE EN LIGNE

Afin de cultiver l'identité de l'établissement, l'Externat Saint Joseph vous ouvre sa boutique en ligne permettant ainsi aux élèves, familles, enseignants et personnels, de se procurer des articles de qualité personnalisables, aux couleurs de l'établissement qui pourront vous accompagner tout au long de votre parcours à La Cordeille ou vous permettre de conserver un souvenir de l'établissement.

## Des articles textiles et accessoires durables

Des tee-shirts, sweat-shirts, vestes zippées ainsi que des casquettes sont disponibles dans plusieurs tailles (du 6 ans au 3XL) et coloris. Ces articles sont tous sélectionnés pour leur qualité et leur faible impact environnemental. Des mugs sont disponibles à la vente, ainsi qu'une gourde personnalisable que les élèves pourront utiliser pendant toute leur scolarité, soutenant ainsi le projet de développement durable dont ils sont les acteurs.



Et pour ne rien manquer,  
suivez-nous sur :







# TRANSPORTS SCOLAIRES

## LIGNE RÉSEAU MISTRAL

Abonnement : sur [reseaumistral.com](http://reseaumistral.com)  
Un numéro à votre service : 04 94 03 87 03

### Toulon - La Cordeille - Ollioules

#### Ligne 11B

Assure au minimum un service toutes les 30 minutes de Blache jusqu'à La Cordeille et Ollioules - La Baume dans les deux sens.

Cette ligne est harmonisée avec la 11 entre Bonnus et Blache, puis la 12 entre la Baume et Blache. Les élèves qui retournent sur Ollioules ont la correspondance à l'arrêt RN-8 entre les lignes 1 et 12.

#### Ligne 1

Assure un service toutes les 8 minutes jusqu'à La Beaucaire.  
Prolongée vers La Cordeille aux heures d'entrée et sortie importantes de l'établissement.

#### Ligne 111

Assure 4 chemins des Routes - La Cordeille (arrêt RD 92) - Cézanne dans les deux sens.

#### Ligne OL02

Toulon nord : Siblas, Cimetière, Hôpital Ste-Anne, Carnot, La Tranchée, Place Macé, Quatre Chemins des Routes, Oratoire, Bonnes-Herbes, La Floranè, La Cordeille

Départ Siblas 7h10 - Arrivée à La Cordeille vers 7h46  
Départ de La Cordeille à 16h55 - Mercredi départ à 12h15.

#### Ligne 9

C.C. Ollioules/Gare (Toulon) Hôpital Ste Musse.

### Six-Fours - La Cordeille

#### Ligne OL03

Un car part de Bonnegrâce à 7h10  
Un car part du Brusca, quai Parc de la Méditerranée à 07h10  
Arrivées à La Cordeille vers 08h.

#### Départs de La Cordeille :

Lun. Mar. Jeu. Ven. à 16h50.  
Mercredi à 12h15.  
Lun. Mar. Jeu. Ven. à 18h, et Mer à 13h15 : Un car dessert les arrêts « espace santé » à « Méditerranée »

## RÉSEAU DE TRANSPORT RÉGIONAL « ZOU »

Un numéro à votre service : 04 86 88 50 50

Informations pour Pass Zou-études  
<https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/>

### Saint-Cyr - Bandol - Sanary - La Cordeille

#### Ligne 8848

##### Départs : Lundi au vendredi

Saint Cyr : ZAC des Pradeaux à 07h10  
Saint Cyr (Manon des Sources) à 07h15 - ZAC des Pradeaux 07h20  
Bandol - Garduère à 07h15 - Bandol - La Peyrière 07h18  
Bandol - Casino à 07h15, puis ramassage  
Sanary - nouveau cimetière, puis ramassage  
Arrivées à La Cordeille vers 07h50.

##### Départs de La Cordeille :

Lun. Mar. Jeu. Ven : 16h55 et 17h55.  
Mercredi : 12h15, 13h15.

### La Cadière d'azur - Le Beausset - St Anne d'Evenos - La Cordeille

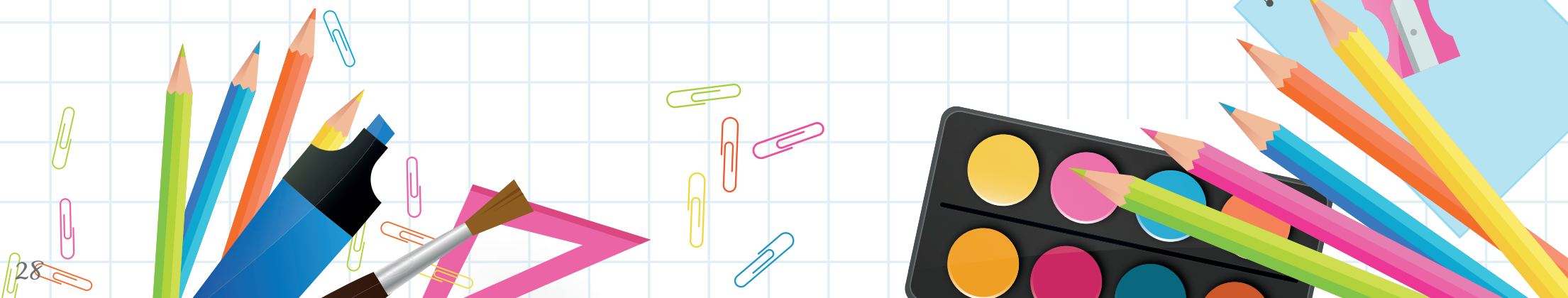
#### Ligne 8822

Un car part de La Cadière d'Azur à 06h50 du lundi au vendredi  
Arrivée La Cordeille 07h45

Un car part du Beausset à 07h20 du lundi au vendredi  
Arrivée à La Cordeille à 07h45

##### Départs de La Cordeille

Lun. Mar. Jeu. Ven à 16h55 et 17h55  
Mercredi à 12h15, 13h20.





PANORAMA

OLLIOULES

## 6 VILLAS D'EXCEPTION AVEC LA MER POUR HORIZON

Offrez-vous une villa au caractère architectural unique

- Villas 5 ou 6 pièces
- Surfaces habitables de 148 à 194 m<sup>2</sup>
- Exposition Sud
- Terrain de 900 à 1 300 m<sup>2</sup>
- Piscine et garage

Notre architecte vous accompagne dans l'aménagement et la personnalisation de votre future villa.



### Contemplez la mer, vivez la nature

- Quartier La Courtine, sur les **hauteurs d'Ollioules**
- En bordure d'un **espace nature protégé**
- **Magnifiques vues** sur la mer et la rade de Toulon
- À seulement 4 km\* de l'Externat Saint-Joseph La Cordeille



Renseignements et vente : Prenez rendez-vous pour visiter le terrain

06 25 04 52 04 / [initiapromotion.com](https://initiapromotion.com)

\* Source Google maps. INITIA PROMOTION - Agence - ZI Athelia IV - Espace Mistral - Bâtiment A - 297 avenue du Mistral - 13600 La Clotat. SARL au capital de 1 500 € immatriculée au RCS de Marseille 509 286 548. Architecte : Atelier Empreinte. Illustration non contractuelle, libre interprétation du projet élaboré par l'artiste Atelier Empreinte et susceptible d'être modifiée en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à INITIA PROMOTION notamment lors de l'instruction des autorisations administratives ou de la réalisation des travaux. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Les logements sont livrés non meublés. Conception et création : Agence Buenos Aires. Mai 2025



INITIA  
PROMOTION

L'immobilier neuf de standing

# STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

**Cheffe d'établissement Coordinatrice :** Christel LOUIS  
**Assistante de direction :** Christelle GINTRAC  
**Secrétaire de direction :** Maryline DORILLEAU  
**Cheffe d'établissement Premier Degré :** Odile FERRANDI  
**Prêtres accompagnateurs :** Père Constant AMOUSSOUGA, Père Rafaël RAMILA, Père Bernard THOMASSET  
**Adjointe en Pastorale Scolaire :** Isabelle RABIAN  
**Directeur Administratif et Financier :** Arnaud BRICHON  
**Webmaster :** Céline MEIRIER

## L'ÉCOLE MATERNELLE ET ELÉMENTAIRE

544 élèves  
4 classes de Maternelle,  
15 classes en Élémentaire : du CP au CM2 (3 classes par niveau)  
1 Regroupement d'adaptation  
1 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) TSLA

**Secrétaire :** Fanny COPIN Tél. 04 94 93 61 26 - [ecole@esj-lacordeille.com](mailto:ecole@esj-lacordeille.com)  
**Responsable documentation :** Laurence DESTANQUE  
**Personnel d'éducation :** Éducatrice : Nathalie PEERE Tél : 04 94 93 68 59 /  
**Éducateur sportif :** Guillaume BASTIANI  
**Responsables d'aumônerie :** Maternelle, CP, CE1 : Sybille MARTIN ; CE2, CM1, CM2 : Sandrine BOUDARENE

## LE COLLÈGE

824 élèves, 28 classes  
de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (7 classes par niveau) ; 2 dispositifs ULIS TSLA  
Langue vivante 1 : Anglais dans toutes les classes  
Langues vivantes 2 (à partir de la 5<sup>ème</sup>) : Allemand, Italien, Espagnol  
Options facultatives : Chinois dès la 6<sup>ème</sup>, Latin à partir de la 5<sup>ème</sup>, sport APPN en 5<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup>,  
Cinéma en 4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup>

**Directrice des études :** Dorothée LÈBRE  
**Secrétaire :** Léonie MAILLOT Tél. 04 94 93 61 46 - [college@esj-lacordeille.com](mailto:college@esj-lacordeille.com)  
**Responsable du niveau 3<sup>ème</sup> :** Caroline NORROY  
**Responsable de la vie scolaire :** Didier DALGER  
**Responsable du dispositif ULIS et des élèves à besoins particuliers :** Marc RENO  
**Personnels d'éducation, responsables de niveau**  
6<sup>ème</sup> : Aurore ANNONIER, 04 94 93 61 36  
5<sup>ème</sup> : Baptiste SABATIER 04 94 93 61 35  
4<sup>ème</sup> : Didier DALGER, 04 94 93 61 34  
3<sup>ème</sup> : Elisabeth PAROLDO, 04 94 93 61 33  
aidés par Martine CHASSARD, Stéphanie PITTIGLIO et Valérie PAGES  
**Responsables d'aumônerie**  
6<sup>ème</sup> : Isabelle RABIAN  
5<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup> : Marie ANDRIEU-CLAQUIN  
3<sup>ème</sup> : Brigitte ARCÉ  
**Responsable C.D.I. :** Alexia TEULÉ

## LE LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL

480 élèves, 15 classes

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langues vivantes 2 : Allemand, Italien, Espagnol
- Options facultatives proposées : Chinois, Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA), EPS, Arts plastiques
- Section Européenne (SVT/Anglais)

Spécialités Première : Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Langues, littératures et cultures étrangères (anglais) / Mathématiques / Physique chimie / SVT / Sciences de l'ingénieur (SI) / Sciences économiques et sociales (SES)

**Directrice des études :** Anne MOUSSARON  
**Secrétaire :** Régine JACQUOT Tél. 04 94 93 61 22 - [lg@esj-lacordeille.com](mailto:lg@esj-lacordeille.com)  
**Personnels d'éducation, responsables de niveau :**  
2<sup>nde</sup> : Frédérique CECCHI, 04 94 93 61 32  
1<sup>ère</sup> : Aurélie GREGOIRE, 04 94 93 61 31  
T<sup>ale</sup> : Christophe HERRSCHER, Alice MARIANI, 04 83 77 06 81  
**Responsables d'aumônerie :** Brigitte ARCÉ  
**Responsable C.D.I. :** Marie-France RUAULT

## LA CORDEILLE FORMATION

**RESPONSABLE :** Jean-Marie MEAZZA, 04 94 93 68 53  
Formation pour adultes - Location de salles de cours  
Services à la personne, industrie, langues, formations en alternance

## LE LYCÉE PROFESSIONNEL,

300 élèves

- 3<sup>ème</sup> Préparatoire aux Métiers
- Maintenance des Véhicules (MV) Baccalauréat professionnel, BTS
  - Maintenance des Systèmes de Production Connectés (MSPC) Baccalauréat professionnel, BTS
  - Microtechniques (Mt) Baccalauréat professionnel
  - Cybersécurité Informatique Réseau Elec (CIEL) Baccalauréat professionnel, BTS & Bachelor
  - Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) Baccalauréat professionnel
  - Animation Enfance et Personnes Agées (AEPA) Baccalauréat professionnel
  - 1 dispositif ULIS TSLA

**Directrice des études :** Marie-Sophie GAUVIN  
**Directeur délégué à la formation professionnelle :** Jean-Marie MEAZZA  
**Secrétaires :** Béatrice RENARD - Tél. 04 94 93 61 42 - [lp@esj-lacordeille.com](mailto:lp@esj-lacordeille.com)  
Marion DESCHOUWER-EBRARD Tél. 04 94 93 61 42 - [lp-formations@esj-lacordeille.com](mailto:lp-formations@esj-lacordeille.com)  
**Personnels d'éducation :** Axel AUJALEU Tél. 04 94 93 61 43 - David ELIZABETH Tél. 04 94 93 68 58  
**Responsables d'aumônerie :** Brigitte ARCÉ

## LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE) MPSI - PSI

120 étudiants

**Responsable des CPGE :** Elie DE SAUVAGE  
**Localisation :** ISEN, Maison du Numérique et de l'Innovation - Place Georges Pompidou, Toulon. Tél. 04 94 03 89 50 - [contactCPGE@esj-lacordeille.com](mailto:contactCPGE@esj-lacordeille.com)  
**Recrutement national :** Concours commun « Puissance Alpha »